



carte de résident délivré dans les Dom

Par **carcassonne**, le **28/10/2010** à **19:22**

Bonjour,

J'ai une carte de résident de 10 ans délivré en Guadeloupe et je suis actuellement inscrit a une formation en France.

Mais pôle emploi vient de m'adresser un courrier m'informant que je n'étais plus inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi, car mon titre de séjour ne me permet pas de travailler en France.

Pourtant la Guadeloupe fait partie de la France ?

Je voudrai simplement suivre cette formation et repartir en Guadeloupe.

Dois-je faire un changement de statut?

Quels sont mes recours ?

merci

i